

Parcours Architecture, urbanisme, études politiques (AUEP)

Master Urbanisme et aménagement



Niveau d'étude
visé
Bac +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
Ecole nationale
supérieure
d'architecture
de Grenoble
(ENSAG),
Sciences Po
Grenoble -
UGA, Institut
d'Urbanisme et
de Géographie
Alpine (IUGA)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours AUEP est une formation portée conjointement par trois établissements de l'Université Grenoble Alpes : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine et Sciences Po Grenoble. Cette formation propose l'acquisition de compétences conjointes en architecture, urbanisme et sciences politiques.

En Master le parcours AUEP est constitué d'enseignements spécifiques mutualisés entre l'ENSAG et l'IUGA, avec la participation de SciencesPo Grenoble. C'est l'un des 7 parcours du cycle conduisant au diplôme d'Etat d'architecte à l'ENSAG et l'un des 5 parcours de la mention de master Urbanisme et aménagement co-accréditée à l'IUGA et à l'ENSAG.

Le parcours propose des enseignements qui articulent chaque semestre :

- un atelier de projet architectural et urbain abondant, sur trois semestres, une réflexion sur les politiques publiques à différentes échelles territoriales et leur évolution, voire détournement, dans des contextes spécifiques ;
 - un séminaire associé à l'atelier (proposant des cours théoriques et travaux dirigés sur les thématiques spécifiques traitées en atelier) ;
 - la réalisation d'un mémoire en M1 d'un Projet de Fin d'Études en M2 ;
 - la réalisation d'un ou plusieurs stages de minimum 4 mois au total ;
 - des cours théoriques sur l'architecture, l'urbanisme et l'aménagement.
- Le parcours AUEP s'inscrit dans un contexte général de mutations des professions de l'architecture, de l'urbanisme et de l'aménagement :
- inscription du bâti dans un environnement dans lequel l'interaction des facteurs physiques, environnementaux, sociaux, économiques et politiques est de plus en plus complexe ;
 - évolution constante des politiques publiques territoriales et de leurs dispositifs d'action ;

- croissante "entrepreneurialisation" des acteurs publics et privés de l'urbain ;
- nécessité d'une meilleure interaction et d'une plus grande transversalité entre maîtrises d'usage, maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrage...

AUEP aborde de manière centrale les mécanismes et logiques de la production contemporaine des territoires, ses acteurs et ses enjeux. L'objectif est de préparer les étudiant.e.s à se situer et agir dans le cadre d'un développement néolibéral des villes, afin de mieux en cerner ses possibles alternatives. Il s'agit de former de futur.e.s professionnel.le.s aux formes de sobriété et de respect du vivant qui s'imposent, ainsi qu'au développement de la "biodiversité des acteurs de la ville" qui s'invente.

Le parcours AUEP propose des cadres d'analyse, ainsi que des approches conceptuelles, juridiques et méthodologiques adéquates pour comprendre les dynamiques en cours et accompagner les actions qui leur sont relatives. Les enseignements proposés s'appuient sur une posture résolument interdisciplinaire, au croisement des « arts de la conception » ou « sciences du projet », et des sciences sociales. Ils se fondent sur des partenariats forts avec les laboratoires de recherche locaux (UMR AAU/équipe CRESSON, UMR PACTE, AE&CC, MHA), ainsi qu'avec des laboratoires au niveau national et international.

Organisation

Stages

Durée du stage : 4 à 6 mois obligatoire

Stage de 4 à 6 mois obligatoire pendant le Master

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale :

- Accès en 1ère année : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du master
- Accès en 2ème année: ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [☞](#) de validation des acquis personnels et professionnels (VAPP)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [☞](#) Direction de la formation continue et de l'apprentissage

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue [☞](#) (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/>)

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [☞](#) consulter les modalités d'admission selon votre profil :

- Les candidats hors Union Européenne dont le pays de résidence relève du dispositif "Etudes en France" doivent candidater sur l'application "Etudes en France" uniquement
- Pour tous les autres candidats, vous devez candidater sur l'application Mon Master pour les M1, ou sur l'application e-candidat pour les M2. Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de [☞](#) l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

Public cible

Minimum BAC+3 en Architecture, Paysage, Urbanisme et aménagement ou en Études politiques.

Tarifs de la formation continue

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue [🔗](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/) (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/>)

Pré-requis obligatoires

Les étudiants provenant de formations niveau licence dans les domaines de l'architecture, du paysage et de l'urbanisme et de l'aménagement devront avoir une très bonne maîtrise des bases en sciences humaines et sociales et de la pratique de l'atelier de projet.

Les étudiants provenant de formations en sciences politiques devront justifier d'un fort intérêt et d'expériences complémentaires de formation ou professionnelles dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement et/ou de l'architecture.

Et après

Poursuite d'études

La formation offre un accompagnement pour les étudiants souhaitant poursuivre dans le champ académique par la réalisation d'un doctorat en sciences politiques, urbanisme et aménagement ou architecture. Ils seront accompagnés dans le choix d'un directeur et d'un laboratoire de recherche local, national ou international et dans la recherche de bourses doctorales ou de contrats CIFRE.

Insertion professionnelle statistiques

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés [🔗](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/) (lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/>)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation [🔗](https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/) (lien : <https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/>)

Secteur(s) d'activité(s)

Les compétences qu'apporte AUEP répondent aux besoins de plus en plus souvent exprimés d'une formation des (futur.e.s) professionnel.le.s à l'ensemble du processus de production des milieux de vie, dans un double objectif : garantir la qualité de ce dernier et faciliter les échanges entre ses multiples acteurs.

Se positionnant dans une logique alternative à la sectorisation des tâches, des rôles et des métiers du secteur, les professionnel.le.s issu.e.s de la formation AUEP seront aptes à s'adapter à des mondes professionnels variés.

A titre indicatif, les débouchés professionnels sont :

Au sein d'organisations diverses : collectivités locales et services de l'État, bureaux d'études, cabinets de consultants, établissements d'aménagement, sociétés de développement immobilier, agences d'urbanisme, bailleurs sociaux, associations, organismes de protection sociale, etc. Dans un large éventail de domaines : élaboration et mise en œuvre des politiques publiques, maîtrises d'œuvre et maîtrises d'ouvrage (en architecture, aménagement, planification et urbanisme), etc.

La formation AUEP est aussi particulièrement adaptée aux étudiant.e.s souhaitant s'engager dans la recherche.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Inès RAMIREZ-COBO

✉ ines.ramirez-cobo@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable pédagogique

Marine Bourgeois

✉ marine.bourgeois@iepg.fr

Responsable pédagogique

Florian Golay

✉ golay.f@grenoble.archi.fr

Responsable pédagogique

Théodora Manola

✉ manola.t@grenoble.archi.fr

Secrétariat de scolarité

IUGA SCOLARITE MASTER 1 UA

✉ iuga-scolarite-master1-ua@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

IUGA SCOLARITE MASTER 2 UA

✉ iuga-scolarite-master2-ua@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

IUGA FC

✉ iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Établissement(s) partenaire(s)

**ENSAG - Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Grenoble**

🔗 <https://www.grenoble.archi.fr/>

IEP - Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

🔗 <http://www.sciencespo-grenoble.fr/>

**IUGA - Institut d'Urbanisme et de Géographie
Alpine**

🔗 <https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/>

Laboratoire(s) partenaire(s)

**UMR AAU/équipe CRESSON - (UMR
Ambiances, Architectures, Urbanités -
Centre de recherche sur l'espace sonore et
l'environnement urbain)**

🔗 <https://www.grenoble.archi.fr/cresson/>

UMR PACTE, laboratoire de sciences sociales

🔗 <https://www.pacte-grenoble.fr>

**AE&CC - (unité de recherche Architecture,
Environnement et Cultures Constructives)**

🔗 <https://www.grenoble.archi.fr/aecc/>

**MHA - (Laboratoire Méthodes et Histoire de
l'Architecture)**

🔗 <https://www.grenoble.archi.fr/mha/>

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

 Grenoble - Vigny Musset

En savoir plus

RDE et MCCC du Master Urbanisme et
Aménagement

 <https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/formations/reglement-des-etudes/>

Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine

 <https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/>

Programme

Master 1re année

Semestre 7

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Savoirs et histoire de la ville et des territoires	UE				6 crédits
EC Fabrique urbaine et territoriale du patrimoine	EC				3 crédits
EC Théories de l'urbanisme, de l'aménagement et du paysage	EC				3 crédits
Savoirs professionnels interdisciplinaires 1	UE				3 crédits
EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	EC				1 crédits
EC Initiation à la vie professionnelle en Urbanisme et Aménagement	EC				1 crédits
EC Anglais	EC				1 crédits
Savoirs du projet architectural et urbain 1	UE				21 crédits
EC : Séminaire: Sciences humaines et sociales du et pour le projet 1	EC				2 crédits
EC Séminaire : Sciences humaines et sociales du et pour le projet 2	EC				1 crédits
EC Studio de projet	EC				15 crédits
EC Mémoire	EC				3 crédits

Semestre 8

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Savoirs de la gestion de la ville et des territoires	UE				6 crédits
EC Gouvernance et planification territoriale	EC				2 crédits
EC Droits de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement	EC				2 crédits
EC Finances publiques	EC				2 crédits
Savoirs professionnels interdisciplinaires 2	UE				3 crédits
EC Initiation à la recherche urbaine et territoriale	EC				2 crédits
EC Anglais	EC				1 crédits
Savoirs du projet architectural et urbain 2	UE				21 crédits
EC Séminaire : Controverses de la production spatiale néolibérale	EC				3 crédits
EC Studio de projet	EC				15 crédits
EC Mémoire	EC				15 crédits

Master 2e année

Semestre 9

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Évolution des territoires métropolitains et des métiers de la fabrication territoriale	UE				6 crédits

EC Séminaire : Métiers de la production des territoires habités	EC	5 crédits
EC Anglais	EC	1 crédits
Studio de projet	UE	15 crédits
Faire la ville avec les acteurs	UE	9 crédits
EC Analyse et déroulé d'opérations immobilières	EC	3 crédits
EC Civics : fabrications plurielles de la ville	EC	6 crédits

Semestre 10

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Stage	UE				9 crédits
Projet de fin d'études	UE				9 crédits
Soutenance de Projet de fin d'études	UE				12 crédits